

INSCRIPTION CANTINE juillet 2018

Mairie de La Bastide des Jourdans – ☎ : 04.90.77.81.04

ENFANT (Nom Prénom et classe)

**L'inscription de la cantine se fait mensuellement
entre le 1er et le 15 de chaque mois pour la période suivante.
Toute repas réservé ne sera ni modifiable, ni remboursable (voir règlement intérieur)
Pour tout les changements justifiés (Voir règlement intérieur)**

Veillez cocher les heures où vos enfants resteront à la cantine

JOURS	REPAS
lundi 02 juil	
mardi 03 juil	
jeudi 05 juil	
vendredi 06 juil	
Nombre de repas	
Tarifs	
Montant total à régler à réception de la facture	

Tarifs :

- ✓ 3.00€ (abonné)
- ✓ 6.00€ (exceptionnelle)
- ✓ 6.00€ (adulte-enseignant)

Déposer en Mairie le :

Possibilité par Fax ou mail

Place de la République

Téléphone : 04.90.77.81.04 – Télécopie : 04.90.77.84.08 – Courriel : bastidedesj@orange.fr

Site internet : bastidedesjourdans.com